



SPUC PESSAC GYMNASTIQUE

Château Bellegrave – Avenue du Colonel JACQUI 33600 PESSAC

INSCRIPTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE –SAISON 2016/2017

REPRISE DES COURS LE LUNDI 05 SEPTEMBRE 2016

Deux cours à l'essai gratuits uniquement pour les nouveaux adhérents.

Dossier complet à envoyer à :
Dominique DAUGEY 42 rue du Relais Rés Compostelle F1 12G1 33600 PESSAC

Renouvellement

Nouvelle adhésion

M. Mme Melle

Date de naissance/...../..... (jj/mm/aa)

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

.....

Courriel :@.....



fixe : Portable

Profession :

(Voir tableau des cours sur feuille annexe)

Par ordre de préférence	Jour	Horaire	Salle
1 ^{er} choix			
2 ^{ème} choix			
3 ^{ème} choix			

Prix de la cotisation :

2^{ème} âge : 166 €

3^{ème} âge : 126 €

Si règlement en 2 fois :

2^{ème} âge : 2 x 83 €

3^{ème} âge : 2 x 63 €

ou règlement en 3 fois

2^{ème} âge : 66 € + 50 € + 50 €

3^{ème} âge : 46 € + 40 € + 40 €



Association loi 1901 non assujettie à la TVA en vertu de l'Art 261-7 du CGI
Siret : 49427112500010 - Agrément Préfecture Gironde : W33 30 03 032



SPUC PESSAC GYMNASTIQUE

Château Bellegrave – Avenue du Colonel JACQUI 33600 PESSAC

Tarif famille (conjoint ou enfants vivant sous le même toit) : remise de 10 € à partir de la 2^{ème} adhésion.

Tarif animateur : remise de 10 € à l'adhésion du conjoint ou d'un enfant d'animateur du SPUC Gym.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CE BULLETIN : (tout bulletin incomplet sera invalidé)

1 Certificat médical de moins de 3 mois

2 Règlement de l'adhésion annuelle (Espèces, chèque bancaire à l'ordre du SPUC GYM, chèques vacances valides, coupon sport)

3 Adresse mail OU deux enveloppes timbrées à votre adresse

IMPERATIF : LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET POUR DEBUTER LES COURS

Souhaitez-vous une attestation de paiement ?

OUI

NON (rayer la mention inutile)

DROIT A L'IMAGE : j'autorise le SPUC GYMASTIQUE à diffuser les photos et/ou images prises pendant les cours ou toute manifestation, sur tous les supports de communication utilisés par le SPUC GYMNASTIQUE (site internet...)

OUI

NON (rayer la mention inutile)

ASSURANCE :

Conformément à l'article L 321-4 du Code du Sport, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique peut vous exposer, c'est pourquoi, nous vous demandons de prendre connaissance des garanties de base MAIF et garantie complémentaire et facultative IA SPORT+ ci-annexées et vous saurions gré de bien vouloir apposer votre signature à la suite de la phrase ci-dessous :

« J'ai bien pris connaissance de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option complémentaire IA SPORT+ »

Date

SIGNATURE



Association loi 1901 non assujettie à la TVA en vertu de l'Art 261-7 du CGI
Siret : 49427112500010 - Agrément Préfecture Gironde : W33 30 03 032